

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA DE BATNA
NIF : 0 972 0501 90906 20

CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N°04/2026

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna lance un concours national restreint d'architecture relatif à l'Opération : Etude pour la réalisation d'une salle omnisports 1000 places à Barika. Projet : Etude pour la réalisation d'une salle omnisports 1000 places à Barika.

Les architectes inscrits au tableau National de l'Ordre des Architectes ou en groupement et Bureaux d'études publics agréés en possession d'un registre de commerce électronique Justifiant les capacités professionnelles, financières et techniques peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna, rue d'Arris Batna.

Le dossier de candidature sera présenté dans une enveloppe intérieure cacheté indiquant la dénomination et l'adresse de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres, portant la mention (Dossier de Candidature) dans une enveloppe extérieure anonyme portant les mentions suivantes : 'A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres' - Concours national restreint d'architecture N°. . Opération : Etude pour la réalisation d'une salle omnisports 1000 places à Barika. Projet : Etude pour la réalisation d'une salle omnisports 1000 places à Barika. Adressé à « Monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna » sis rue d'Arris Batna.

1^{ère} phase : les candidats sont invités à remettre uniquement le dossier de candidature que contient les documents suivants :

- Déclaration de candidature remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Déclaration de probité remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Extrait de Rôle apuré ou avec échéancier, portant la mention : Non inscrit aux fichiers des fraudeurs en cours de validité en date d'ouverture des plis, daté mois de trois mois.
- Attestation de mis à jour CNAS + CASNOS : en cours de validité en date d'ouverture des plis
- Numéro d'identification fiscale (NIF) + (NIS).
- Dépôt des comptes sociaux de l'année 2023 ou 2024 pour les entreprises concernées.

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats :

Capacités professionnelles : les architectes agréer doivent justifier :

- Attestation de mise à jour délivré par l'ordre des architectes de l'année de l'appel d'offre
- Protocole d'accord en cas de groupement ou statut de société civile professionnelle (SCP)

Capacité financière : les bilans financiers des trois années 2022-2023-2024 légalisés par un comptable agréé et portant le caché des services des impôts ou attestation des chiffres d'affaires délivrée par les services des impôts C20.

Capacités techniques :

Référence professionnelle : Justifier avoir assuré la mission d'étude et suivi d'un projet de catégorie (C) ou plus, ou deux (02) projets de catégorie (B) par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

Moyens humains : Disposant des intervenants nécessaires du projet.

- Chef de projet : Architecte ou master en architecture, ou ingénieur ou master en génie civil.
- Technicien supérieur ou DEUA ou licence en architecture ou génie civil ou bâtiment.

2^{ème} phase : Seuls les candidats présélectionnés, sont invités à remettre les plis des offres de prestations, technique et financières, accompagnées de l'ensemble des documents demandés :

Offre technique contient :

- Déclaration à souscrire remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Un mémoire technique justificatif remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Moyens humains destinés au projet justifié par les diplômes + attestation de travail et/ou fiche carrière + Affiliation d'affiliation CNAS en cours de validité en date d'ouverture des plis
- Moyens matériel destinés au projet.
- Liste nominative du groupe intervenant dans la mission de suivi

- Déclaration d'existence.

Offre des prestations : documents écrits et documents dessinés.

Enveloppe de l'anonymat : Elle contient l'identification du candidat (Le nom, la raison sociale, Numéro de portable, Numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, Email s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de Six «06» chiffres.

L'OFFRE FINANCIERE COMPREND :

- La lettre de soumission, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

La Première Phase : Le dépôt des offres des candidatures est fixé le **10-ème** jour à partir de la première publication du Concours National d'Etude Restreint dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Avant **10h00** au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna, rue d'Arris Batna.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister à **10H30 min** au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Batna, rue d'Arris Batna.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La Deuxième Phase : Seuls les candidats présélectionnés sont invités à remettre les plis des offres de techniques, prestations et financières, accompagnées de l'ensemble des documents demandés dans un délai de **25 jours** à compter de la date de la convocation du maitre d'ouvrage avant **10h00**. L'ouverture des plis des offres (**uniquement techniques**) se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres techniques à **10H30 min**

La troisième phase : Sera réservée à l'ouverture des offres prestations (seuls les soumissionnaires prés qualifiés en 2^{ème} phase « techniques ») qui se fera après résultat de l'évaluation techniques.

N.B : Les soumissionnaires doivent respecter le format de l'enveloppe exigé pour chaque phase pour garder l'anonymat

La quatrième phase : Sera réservée à l'ouverture des offres financières en séance publics (qui se fera après résultat de l'évaluation des prestations).

La durée de validité des offres fixée à 125 jours (90 jours + 10 jours + 25 jours).